Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** 29 (1992)

**Heft:** 1106

Artikel: Le vote légitimiste

Autor: Gavillet, André

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1022161

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

JAA 1002 Lausann

26 novembre 1992 – nº 1106 Hebdomadaire romand Trentième année

# Le vote légitimiste

Le propre de la démocratie directe, c'est de permettre au peuple, et aux cantons dans des circonstances constitutionnelles, d'avoir un avis contraire, désavouant Conseil fédéral et Parlement. Le refus porte sur un objet précis, délimité. Il ne remet pas en cause le rapport de confiance. On trace une croix sur un texte législatif et la vie politique continue. Il n'y a jamais de référendum plébiscitaire. Le vote sur l'EEE, pourtant, ne s'inscrit pas exactement dans cette systématique. Certes, en cas de non, le Conseil fédéral continuerait à tenir la barre, à son poste, ouvrant des négociations avec ses partenaires, limitant les dégâts. René Felber, à juste titre, déclarait, dans le débat télévisé de mercredi dernier, que s'il devait démissionner ce ne serait pas pour cette raison-là.

La différence avec un référendum ordinaire, c'est d'abord l'enjeu. Il ne s'agit pas d'un projet qu'on peut remettre sur le métier en changeant quelques alinéas. L'affaire n'est pas purement domestique. Nous sommes liés à des partenaires; la rupture ne serait pas celle de la chaise vide, mais celle de l'isolement, de l'absence

La deuxième originalité du vote, c'est l'engagement non seulement de la classe politique, mais aussi des relais, formateurs de l'opinion. Un désaveu ne toucherait pas que le Conseil fédéral et le Parlement, mais des hommes et des femmes qui dans leur secteur de responsabilité ont choisi sans conformisme, sans esprit grégaire.

Dans des votes antérieurs de désaveu (ONU, TVA) il était facile d'observer aux lendemains des congrès centraux des partis gouvernementaux effilochement de la volonté politique exprimée: mots d'ordre contraires des partis cantonaux, dérobade des associations économiques, USAM ou Vorort. Les courroies de transmission étaient en panne. Rien de tel, cette fois-ci. Les partis cantonaux s'affirment. Il faut par exemple attacher une importance significative au vote du PDC valaisan, qui s'est clairement affiché, à visage découvert, malgré la simultanéité des élections locales. Des relais inhabituels

se sont mis en place (Grands conseils cantonaux, appel des Conseils d'Etat, groupements apolitiques. Enfin l'engagement du Conseil fédéral est, cette foisci, d'une vigueur exceptionnelle.

La démonstration de cinq d'entre eux, sur les trois chaînes nationales, était remarquable. A la télévision de la Suisse italienne, qui a l'habitude des débats cadrés puisque la chaîne dessert un seul canton et quelques vallées grisonnes italophones, Kaspar Villiger, au-delà de la solidité des arguments, apportait par son aisance à s'exprimer en italien, une image vivante de la Suisse qui s'est constituée autour du pivot du Gothard: le massif n'est pas barrière mais ouverture, Lucerne sur la route de la Lombardie. Les deux conseillers fédéraux romands avaient la tâche difficile de parler dans le hall d'entrée du Palais fédéral, aussi intime qu'un hall de gare, affligé d'un écho sonore qui soulignait la vacuité du lieu, face à des journalistes intimement bienveillants dans leur grande majorité, mais qui, professionnellement typés, n'avaient pas la tête du peuple des votants. Convaincants, malgré ces obstacles, et chaleureux en dépit du décor. Passait, comme idée-force, celle de la continuité politique: à la suite du retour au commerce multilatéral d'après-guerre, de la création de l'AELE en 1960, du traité de libre-échange avec la CE de 1972 qui fut clairement accepté en référendum constitutionnel. Continuité qui est le contraire d'un Grand Chambardement. Pourquoi la TVR a-t-elle choisi un titre aussi négatif?

Mais la vraie épreuve de vérité fut celle où Arnold Koller et Adolph Ogi affrontèrent, à Schwytz, dans la salle du Pacte fédéral de 1291, un public à moitié hostile. Koller était persuasif par sincérité et loyauté, Ogi, qui se donne parfois l'image du battant, se battait vraiment en homme qui ne saurait accepter la défaite.

Ce qui surprenait le téléspectateur romand était l'agressivité des opposants,

AG (suite en page 2)

# Une approbation critique

Le débat sur l'EEE ne fait pas dans la dentelle. Les partisans ne retiennent que les avantages et les adversaires n'y voient qu'inconvénients. Un débat en noir et blanc. Pourtant le soutien au traité peut parfaitement se conjuguer avec un regard critique. L'indécision d'une partie importante des citoyens ne reflète-t-elle pas une méfiance à l'égard des argumentations sans nuances ?

(jd) Son livre, Europa Entscheid, figure depuis plusieurs semaines dans la liste des livres les plus vendus en Suisse alémanique. Jusqu'à récemment il faisait partie du clan des sceptiques à l'égard de l'Espace économique européen. Lors du vote au Conseil national, il s'est abstenu. Aujourd'hui, il plaide en faveur de l'EEE. Rudolf H. Strahm, économiste et conseiller national socialiste bernois, connaît bien le sujet: l'EEE, il l'a passé au peigne fin et ne craint pas d'en souligner les lacunes et notamment ses conséquences sociales potentielles.

Risques mesurés

L'objectif explicite du grand marché est de rapprocher les prix, les salaires et les taux d'intérêt des pays européens. Même s'il ne s'agit pas d'un nivellement complet, ce rapprochement aura un impact négatif sur un pays riche comme la Suisse, estime Strahm. La libre circulation des personnes accroîtra la concur-

(suite de l'édito)

presque haineuse. J'ai toujours aimé la manière directe dont les Suisses allemands s'adressent à leurs autorités: la démocratie est dans ce contact d'égal à égal. Mais on sentait là que la limite était presque franchie, que l'irrationnel risquait de déborder de l'argumentation au comportement. Cet irrationnel (voir encadré) ne peut créer aucune alternative politique. Il serait grave que ce qui fait autorité dans ce pays, avec des convictions diverses et authentiques, soit battu par un tel courant; il serait inquiétant qu'il y ait une majorité de Neinsager de cette nature.

Dans cette situation est fondé le vote non pas conformiste, mais légitimiste. rence sur le marché du travail, donc la pression sur les salaires; les personnes les plus faibles — les travailleurs les moins qualifiés, les moins mobiles, les femmes — seront les premières touchées. Heureusement, le Parlement a adopté deux motions qui exigent du Conseil fédéral des mesures contre la sous-enchère salariale et les abus qui pourraient résulter de la libre circulation des salariés.

## Une argumentation raisonnable

Pourtant, non sans hésitation mais tout bien pesé, Rudolf Strahm a fini par se rallier à l'EEE. C'est que l'intégration européenne est en marche, qu'on le veuille ou non. Depuis longtemps, les grandes entreprises et les marchés financiers se moquent des frontières et vident de son sens la souveraineté des Etats-nations. Et la Communauté européenne, malgré ses défauts, est le seul contre-poids public efficace à leur opposer. Il n'y a pas d'autre alternative crédible. L'Acquis communautaire est le seul moyen d'établir des règles commerciales à l'échelle du continent, de lutter contre la criminalité économique et la fraude fiscale, de s'attaquer aux problèmes de la drogue et de gérer les migrations, de maîtriser et de réduire les atteintes à l'environnement.

Sur certains points l'EEE représente certes un recul de nos exigences en matière de protection du milieu naturel. Mais la pollution aussi ignore les frontières: une réduction de 10% des émissions nocives en Europe est infiniment plus importante d'un point de vue écologique qu'un abaissement de 50% en Suisse seulement.

Pour Strahm, si l'adhésion à l'EEE comporte certains risques, ceux que nous fait courir l'isolement sont plus importants encore. En cas de rejet du traité, la pression sera telle que tôt ou tard nous serons contraints à des adaptations plus brutales et douloureuses que celles que nous impose l'EEE. Enfin le parlementaire bernois se mon-

tre rassuré par le fait que les droits populaires n'ont pas été sacrifiés, contrairement à l'intention première du gouvernement: le référendum subsiste, y compris pour les soixante modifications législatives déjà adoptées.

Et si les autorités oubliaient de prendre les mesures sociales destinées à adoucir la transition vers l'EEE, resterait la possibilité d'une initiative populaire pour exiger la dénonciation du traité.

## **Nostalgies**

Texte d'une annonce publiée dans le *Tages Anzeiger* (30.10.1992), significatif d'un amalgame entre la situation de 1941 (le réduit national, le plan Wahlen, la mob) et la situation d'aujourd'hui où la construction européenne est précisément le dépassement des affrontements historiques.

Herr Bundesrat Delamuraz

Dürfen wir noch eigenen Meinung haben oder sind wir schon in einem totalitären Staat?

1941 war unser Land total eingeschlossen. Unsere Väter und die Pferde waren im Militär. Wie andere Kinder musste ich als 13jähriger Knabe zusammen mit meiner Mutter mit zwei Kühen die Aecker pflügen und die Felder bestellen. Schon damals sprachen namhafte Politiker und ranghohe Persönlichkeiten aus der Industrie von Aussichtslosigkeit und Anschluss an unsere Belagerer. Ueber 70 Persönlichkeiten unterschrieben ein entschprechendes Dekret. Doch wir hatten einen starken Bundesrat, einen General Guisan und einen Leiter für die Anbauschlacht in der Landwirtschaft. Trotz Entbehrungen haben wir durchgehalten und konnten unsere Freiheit erhalten. Gestärkt ging unser Land in die Nachkriegzeit, und wir erreichten weltweit den höchsten Lebensstandard. Ist dies alles schon vergessen?

Was wir heute brauchen, ist weder EWR noch EG. Was uns fehlt, ist mehr Selbstvertrauen, ein Bundesrat Rudolf Minger, ein General Guisan und ein Dr. Traugott Wahlen, der unsere Industrie saniert. An uns selbst liegt es, ob wir unsere Freiheit auch weiterhin behalten.

Hans Büchler, parteilos, 8162 Steinmaur